

Occupons-nous de nos affaires 2026

Voici le programme de la prochaine journée « Occupons-nous de nos affaires » qui se tiendra le 5 février 2026 :

9 h Accueil

9 h 30 La fiscalité des personnes aînées

Cette conférence a pour but de vous familiariser avec les divers crédits d'impôt et les programmes auxquels vous pourriez avoir droit. Nous profiterons de la compétence de Suzanne Long-Sabourin, membre du secteur du Haut-de-l'Isle. Suzanne, une fiscaliste ayant plus de 30 ans d'expérience auprès des particuliers, des petites entreprises, d'OSBL et en règlement de succession, est membre de l'Association de Planification Fiscale et Financière (APFF). Nul doute qu'elle saura nous aider à parcourir les dédales administratifs qui nous attendent au moment de produire nos déclarations de revenus.

11 h 15 Nos assurances revisitées avec Diane Chabot, responsable régionale du dossier assurance

12 h Dîner servi à la table (saumon ou poulet)

13 h 30 L'intelligence artificielle : au service des personnes aînées

L'intelligence artificielle (IA) transforme déjà notre quotidien... mais comment peut-elle aussi contribuer à améliorer la qualité de vie, la santé et l'autonomie des personnes aînées? Au fil de cette conférence, Samuel Labrecque, conseiller aux dossiers sociaux à l'AREQ (CSQ), présentera des exemples concrets d'innovations québécoises et internationales : montres intelligentes en CHSLD, piluliers connectés, robots d'assistance, logiciels d'accompagnement à domicile et bien plus encore! La présentation abordera aussi les enjeux éthiques et la protection des données personnelles, tout en explorant un avenir où la technologie pourrait être un véritable allié du mieux-vieillir

Lieu : Le Château Classique, 6010, boul. des Grandes-Prairies, Saint-Léonard (au coin du boul. Lacordaire) (Station de métro Cadillac, autobus ligne – 32 nord)
Grand stationnement et ascenseur disponibles

Coût : 45 \$ pour les membres et 60 \$ pour les non- membres. Comme plusieurs secteurs ont l'habitude de subventionner cette activité pour leurs membres, le coût pourrait être moindre. Informez-vous.

Inscription : Avant le 23 janvier 2026 auprès de la personne trésorière de votre secteur selon le mode de fonctionnement de chacun : chèque libellé à l'ordre du secteur ou virement et en mentionnant votre choix de menu.

Gaétane Lebel